



Louise Guénette

2008/01/01

☐☐☐ Dictionnaire ☐☐☐ Office québécois de la langue française

# «Le grand dictionnaire terminologique»: un dictionnaire pas comme les autres

**N**ous avons tous sous la main, à la maison ou au travail, un dictionnaire que nous ouvrons à l'occasion ou fréquemment, à reculons ou avidement. Les dictionnaires font partie de notre paysage culturel, et il y en a pour tous les goûts. Chacun connaît, bien sûr, les populaires *Petit Larousse* et *Petit Robert*. Mais il y en a d'autres : dictionnaires de difficultés, de synonymes, dictionnaires historiques, étymologiques, dictionnaires unilingues ou bilingues, généraux ou spécialisés, etc. De plus, de nombreux ouvrages existent maintenant aussi en version électronique, sans parler des dictionnaires disponibles gratuitement dans Internet. Parmi ceux-ci, il en est un dont on peut s'enorgueillir, puisque cet ouvrage, bien québécois, fait autorité comme outil terminologique. C'est *Le grand dictionnaire terminologique* (GDT), qu'on trouve sur le site de l'Office québécois de la langue française.

Le GDT, conçu avant tout pour fournir des équivalents français aux termes anglais des langues de spécialité, est une banque de données très riche. On y trouve, en effet, 800 000 fiches terminologiques proposant 3 millions de termes appartenant à quelque 200 domaines d'activité, dont bon nombre sont liés aux secteurs technologiques de pointe.

Interroger le GDT est fort simple. Il suffit de choisir d'abord la langue d'interrogation, de taper ensuite le terme désiré dans la fenêtre d'interrogation et de cliquer sur la loupe

(ou sur la touche *Retour* du clavier). Une ou plusieurs fiches, classées par domaines, sont alors proposées. À vous de choisir celle ou celles qui vous intéressent.

Que contient exactement une fiche du GDT? D'abord des termes, anglais et français, c'est-à-dire des mots associés à un concept; ce peut être le terme principal qui renvoie au concept, un synonyme, un quasi-synonyme, un terme non retenu, un terme à éviter, une abréviation, une variante graphique, etc. La plupart des fiches comportent aussi une définition qui explicite le concept traité, et souvent des notes où l'on apporte des précisions sur la forme et l'emploi des termes, ou encore, des informations additionnelles sur le concept. Enfin, plus de 10 000 fiches contiennent maintenant une illustration.

Que l'on soit spécialiste d'un domaine ou simplement désireux de connaître l'équivalent français ou le sens exact d'un terme, le GDT devient vite un outil indispensable pour une rédaction de qualité. Si vous ne connaissez pas encore ce dictionnaire unique en son genre, allez le découvrir à l'adresse suivante :

[www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/gdt.html](http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/gdt.html)



Louise Guénette

Office québécois de la langue française